



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Charité-sur-Loire, le 17/03/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Travaux d'enrobés du Pont de Loire et de la rue Auger du 4 au 6 avril 2022 de 8h30 à 16h30 et la nuit du 7 au 8 avril 2022 de 19h00 à 6h00. sur la RN 151 commune de La Charité-sur-Loire

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Service régional d'exploitation de Moulins

Tél : 04 70 48 18 50

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/2

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03



La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux d'enrobés du Pont de Loire et de la rue Auger sur la RN151 commune de La Charité-sur-Loire, auront lieu du 4 au 6 avril 2022 de 8h30 à 16h30 et la nuit du 7 au 8 avril 2022 de 19h00 à 6h00.

Une déviation sera mise en place dans les 2 sens à l'attention des véhicules légers par La Charité-sur-Loire (département 58) et La Chapelle Montlinard (département 18) :

- prendre la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 28 direction Paris jusqu'à la sortie de l'échangeur 26 direction Pouilly-sur-Loire,
- prendre la RD 28A jusqu'au carrefour du RD243 et suivre la direction Herry,
- prendre la RD59 jusqu'aux Vallées,
- prendre la RD187 jusqu'à Herry,
- prendre la RD7 jusqu'à La Chapelle-Montlinard.

Une déviation sera mise en place dans les 2 sens à l'attention des véhicules interdits sur autoroute La Charité-sur-Loire (département 58) et La Chapelle Montlinard (département 18) :

- prendre la RN151 jusqu'au carrefour de la route de Bulcy / Les Etivaux,
- suivre « Autre direction » jusqu'à l'échangeur n° 27,
- prendre la RD907 jusqu'à Pouilly-sur-Loire,
- prendre la RD28A jusqu'au carrefour du RD243 direction Herry,
- prendre la RD59 jusqu'aux Vallées,
- prendre la RD187 jusqu'à Herry,
- prendre la RD7 jusqu'à La Chapelle-Montlinard.

Une déviation sera mise en place à l'attention des poids-lourds et des transports exceptionnels en direction de Bourges (sens Paris/province) :

- quitter la RN151 au PR 2+650 pour prendre la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 28 (La Pointe/Charité Nord) de la A77 au PR 125+850,
- suivre la A77 jusqu'à la bretelle de sortie de l'échangeur n° 39 (Saint-Pierre-le-Moûtier) de la RN7 au PR 91+977,
- prendre la RD2076 direction Sancoins,
- prendre la RN142 direction Bourges.
- fin de déviation à la RN151 Bourges.

Une déviation sera mise en place à l'attention des poids-lourds et des transports exceptionnels en direction de La Charité-sur-Loire (sens province/Paris), seules les dessertes locales sur l'île pourront être autorisées sous réserve de l'obtention d'une autorisation préalable. :

- à partir de la RN151 à Bourges, prendre la RN142 direction Sancoins,
- prendre la RD2076 direction Saint-Pierre-le-Moutier,
- prendre la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 39 (Saint-Pierre-le-Moûtier) de la RN7 au PR 91+977 direction Paris,
- suivre la RN7 et la A77 jusqu'à la bretelle de sortie de l'échangeur n° 28 (La Pointe/Charité Nord) de la A77 au PR 125+850,

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional d'Exploitation de Moulins**

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr